

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



CFA ESR PC Centre de Formation d'Apprentis Enseignement Supérieur et Recherche Poitou-Charentes

[#]

Notre fonctionnement

LE GIP

Signataire de la convention de création du CFA ESR PC avec la Région Poitou-Charentes, le GIP (Groupement d'Intérêt Public) est l'Organisme Gestionnaire (dit OG) et est chargé :

d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur en région Poitou-Charentes,

d'assurer la gestion d'un Centre de Formation d'Apprentis, et notamment de lui donner les moyens nécessaires au respect des objectifs fixés dans la convention de création des CFA, signée entre le GIP et la Région pour une durée de 5 ans,

d'assurer la cohérence du dispositif de formation par apprentissage des établissements d'enseignement supérieur membres dans la région Poitou-Charentes, et de veiller à la mise en œuvre des formations.

Il est administré par une assemblée générale, constituée des membres fondateurs et présidé par Yves JEAN.

LE CFA

Par le regroupement des 4 structures de formation de l'Enseignement Supérieur, le CFA ESR PC, créé le 1er janvier 2013, possède plus de 20 ans d'expérience dans la formation des apprentis. Il anime, aujourd'hui, une dynamique collective entre les établissements et apporte une vraie valeur ajoutée au réseau :

Harmonisation des pratiques des établissements, partage d'outils et de valeurs communes.

Recueil et analyse des besoins de formations en concertation avec les branches et les professions.

Mise en place d'une démarche concertée pour élaborer une carte des formations.

Gestion des aspects administratifs et juridiques relatifs au contrat d'apprentissage.

Mobilisation des financements.

LES UFA

Centre de Formation d'Apprentis, hors mur, le CFA ESR PC délègue la formation des apprentis aux établissements. Il assure, alors :

la conception des programmes.

la mise en œuvre des formations en apprentissage.

le suivi et la relation avec les maîtres d'apprentissage.

